



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
é
Mor
be



20004379

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -12- 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 442.541.516

Dénomination

(en entier) : **CORELAP**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : rue de la Montagne, 103 - 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2019.

L'assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Madame Vanleene Marie-Jeanne et de Messieurs Beyens William et Dion Nicolas pour un terme de quatre ans.

Ces décisions sont prises collégalement.

Extrait certifié sincère et conforme.

Fait à Mouscron, le 23/12/2019.

Beyens William
Vice-Président

Malvoisin Luc
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature